

Lutte contre l'ambroisie

L'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante originaire d'Amérique du Nord de la famille des Asteraceae. Par le biais des activités humaines, elle s'est dispersée sur tous les continents. Depuis son arrivée en France métropolitaine dès 1863, transportée avec des graines de trèfle violet, elle tend peu à peu à coloniser tout le territoire. Son pollen provoque chez de nombreuses personnes des réactions allergiques importantes. Elle est également source de nuisances pour les agriculteurs, car elle constitue une plante adventice concurrentielle de certaines de leurs cultures.

Que faire ou comment réagir lorsque l'on constate la présence d'ambroisie ?

Tout propriétaire, locataire, exploitant, gestionnaire, ayant droit ou occupant à quelque titre que ce soit d'un terrain bâti ou non bâti, doit entretenir ce terrain en y pratiquant un entretien à la fois régulier et adapté, de nature à empêcher la prolifération des pieds d'ambroisie.

Vous êtes un particulier ou une entreprise privée :

> Si des pieds d'ambroisie se trouvent sur votre terrain :
Assurez-vous ou faites-vous confirmer qu'il s'agit bien d'ambroisie.
Si vous avez un doute concernant l'identification, envoyez par mail une photo à l'Observatoire des ambrosies : observatoire.ambroisie@fredon-france.org
Signalez-la sur la plateforme de signalement ambroisie.

Vous êtes responsable : agissez vous-même immédiatement et éliminez-la avant la floraison (généralement entre début août et début octobre).

Si vous ne pouvez pas exécuter la lutte vous-même, faites appel à :

- une entreprise d'entretien d'espaces verts.
- une association (souvent d'insertion) réalisant ce type de travaux.
- le pilote ambroisie de votre département (FREDON, CPIE, CBN, etc.) qui pourra vous conseiller.

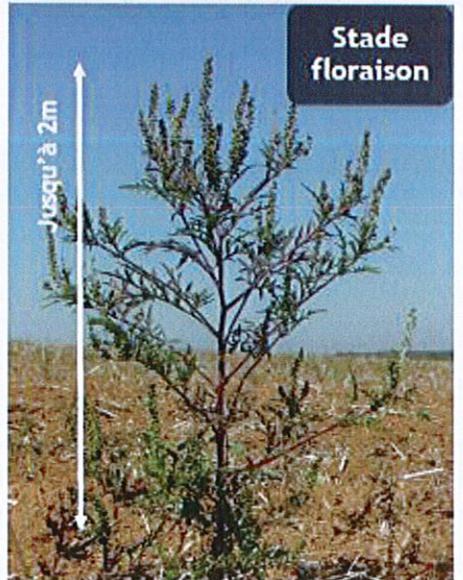
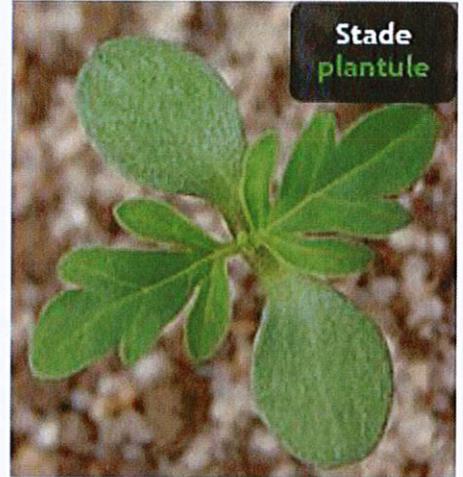
> Si des pieds d'ambroisie se trouvent sur un terrain qui ne vous appartient pas :
Assurez-vous ou faites-vous confirmer qu'il s'agit bien d'ambroisie. Signalez-la sur la plateforme de signalement ambroisie.

Vous connaissez le propriétaire, l'exploitant, l'occupant ou le locataire :

- Informez-le sur ses responsabilités.
- Aidez-le à choisir les méthodes de lutte.
- S'il réagit et met en œuvre des actions de gestion, le but est atteint !
- S'il ne réagit pas : informez votre mairie et le référent « ambroisie » de la commune (Mme Katia SAINT-PERON, adjointe conseil municipal).

Vous ne connaissez pas le propriétaire, l'exploitant, l'occupant ou le locataire :
Informez votre mairie et le référent « ambroisie » territorial de la commune (Mme Katia SAINT-PERON, adjointe conseil municipal).

RECONNAITRE SES DIFFÉRENTS STADES



COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

- 1** TÉLÉCHARGER L'APPLICATION SIGNALEMENT AMBROISIE SUR VOTRE IPHONE OU VOTRE SMARTPHONE ANDROID OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR
- 2** SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE Grâce à votre smartphone ou sur le site SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR
- 3** VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE
- 4** IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE



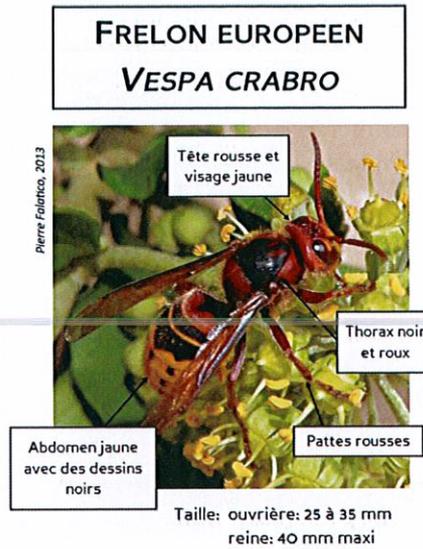

Agir contre l'Ambroisie à feuilles d'armoise

Guide téléchargeable :
https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide_gestion_agir_contre_l_ambroisie-2.pdf

Lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

Le frelon asiatique (tout comme le frelon européen) n'est pas agressif envers l'homme sauf si on se rapproche trop près des nids. Une piqûre est douloureuse mais pas plus dangereuse que celle d'une guêpe ou d'une abeille (les personnes allergiques doivent cependant être vigilantes!).



Le nombre de nids découverts est en forte hausse. Le climat est très favorable au frelon asiatique ce qui lui a permis de coloniser de nouvelles zones géographiques et de se développer sur sa zone de présence connue. Plusieurs nids ont été signalés sur la commune de La Souche.

Un dispositif de surveillance régionale et de lutte assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDSi et FREDONii) a été mis en place et décliné au niveau départemental. Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et à détruire les nids.

Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

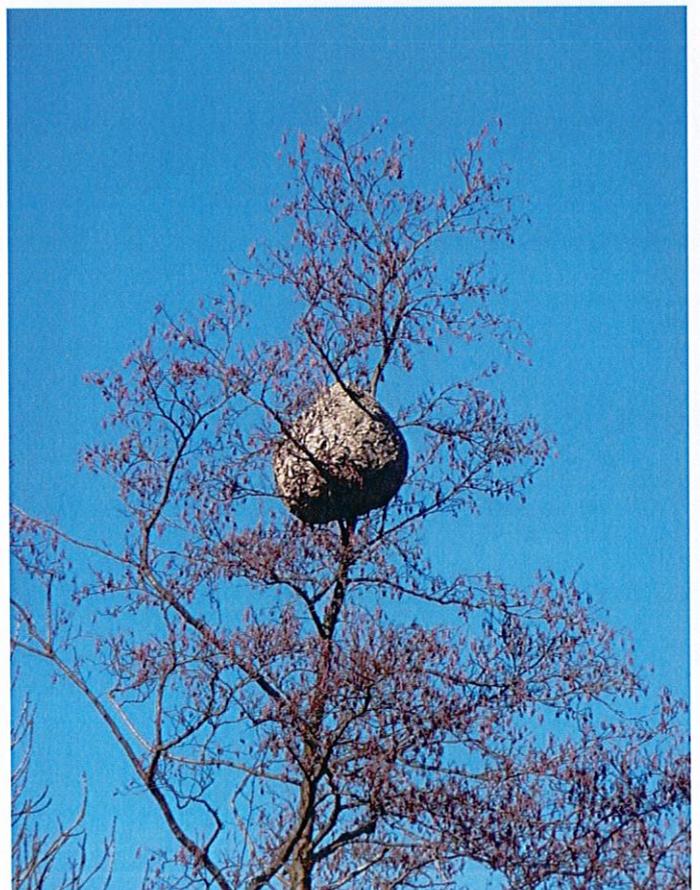
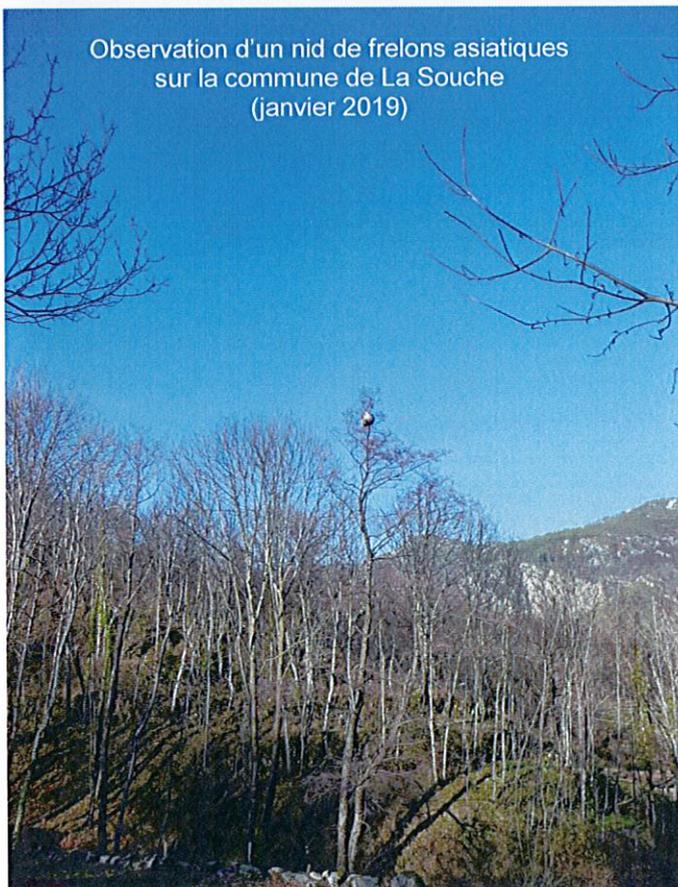
GDSA 07 : 06 08 92 26 67 / pascal.binon@orange.fr

FREDON : 04 75 64 92 12 / fdgdon07@yahoo.fr

GDS 07 : 04 75 64 91 85 / gds07@cmre.fr

<http://frelonasiatique.mnhn.fr/identification/>

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas.



Reconquête de la châtaigneraie

Un arrêté préfectoral règlemente de manière précise les autorisations de brûlage. Le Conseil municipal a ainsi été conduit à limiter les autorisations de brûlage. Conscient des enjeux, le conseil municipal a organisé une réunion publique consacrée à l'entretien et la reconquête de la châtaigneraie qui couvre une superficie importante de la commune : l'occasion d'échanger sur les moyens de valoriser la châtaigneraie et de partager des techniques alternatives au brûlage source de pollution et appauvrissant les sols.



Atmosphère autour du village...

Daniel VERNOL, Président de l'Appellation d'Origine Protégée Châtaigne d'Ardèche a présenté l'intérêt de l'AOP pour valoriser la production de châtaignes.



Camille DEMENE, chargée de mission au Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, a exposé le plan de reconquête de la châtaigneraie. Ce programme permet d'effectuer des diagnostics gratuits de châtaigneraies, de participer à des formations, d'aider financièrement à la réhabilitation et la rénovation de châtaigneraies ainsi qu'à la création de pistes collectives pour désenclaver des parcelles.

Jean-Marie LAPIERRE, castanéiculteur à Prunet, a apporté un témoignage sur sa manière d'assurer une gestion durable de châtaigneraie : intérêt d'un brûlage limité aux opérations de reconquête, fertilisation avec des activateurs biologiques des sols, greffage de jeunes arbres...



Les échanges avec les participants ont été riches et permettront certainement une évolution des pratiques pour une valorisation de la belle châtaigneraie souchoise.

La Souche en image : regards d'hier à aujourd'hui !



1940-1950



1970



2018

Observatoire photographique :

Proposez vous aussi vos photos de La Souche avant/après pour le site internet de la Commune ou la prochaine Gazette !

Photos 1940/1950 et 1970 transmises par Guy MULOT / Photo 2018 : Jérôme DAMOUR

Info pratique

Agence Postale

Ouverture : lundi au samedi
09h00 à 12h00 (fermée le
vendredi)

Tél. : 04 75 37 00 52

Vival Epicerie

Ouverture hiver : mardi,
mercredi, jeudi et dimanche de
7h30 à 12h30

Vendredi et samedi : de 7h30
à 12h30 et de 16h30 à 19h00

Tél. : 04 75 88 51 89

Ouverture été : tous les jours
de 7h30 à 12h30 et de 16h30
à 19h30

Le Boulou Bar / Restaurant

Ouverture : 7h30 à 13h00 et à
partir de 16h00 (fermé le lundi)

Tél. : 04 75 88 61 98

Confiturerie et biscuiterie

Accueil : lundi au jeudi
de 8h00 à 12h00 et de 14h00
à 17h30
vendredi de 8h00 à 12h00

Tél. : 04 75 37 41 17

Safran des Monts d'Ardèche

Safran et produits dérivés,
pâtes. Producteur et
transformateur de châtaignes.
Production en vente magasin
Vival de La Souche et
marchés locaux

Tél. : 04 75 37 93 40

La Clémenterie Paysann'art

Confitures, sirops, produits à
base de châtaignes,
compotes. Vente sur place et
sur les marchés locaux

Tél. : 04 75 37 26 33

Ferme du Mas Crespin

Céline Charbonnier
Châtaignes, petits fruits,
pommes de terre, élevage de
brebis et de vaches
Agriculture biologique

Tél. : 04 75 37 92 72

Gaec de la Pause

Adrien Ledunois
Fromage de chèvre
Vente magasin Vival de La
Souche et marché de Jaujac

Tél. : 06 23 79 91 44

La Pourette

David Gonthier
Châtaignes, farine et
confitures de châtaignes, fruits
rouges frais, maraîchage
Vente directe

Tél. : 04 75 37 93 15



Rappel :

En période hivernale,
équipements spéciaux
obligatoires sur RD19 au-
delà du Pont Morand et sur
VC 11, vivement conseillés
sur les autres voies.

Conseil architectural



Projet de rénovation ou de
construction ? Bénéficiez de
permanences gratuites de
conseil architectural auprès du
CAUE.

Tél. : 04 75 64 36 04



Sollicitez les **conseils gratuits**
de l'association Maisons
Paysannes pour valoriser le
patrimoine rural (rénovation et
extension).

Tél. : 04 75 90 44 21



Bénéficiez des **aides financières**
de la Fondation du Patrimoine
dans votre projet de restauration.

Tél. : 04 37 50 35 78



Conseils gratuits de l'ALEC 07
pour les particuliers sur les
questions techniques et
financières en matière d'énergie.

Tél. : 04 75 35 87 34



Conseils et accompagnement
des projets de rénovation ou de
construction.

Tél. : 04 75 36 38 60



RÉNOFUTÉ

La plateforme Rénofuté
accompagne les particuliers pour la
réalisation de travaux de rénovation
énergétique.

Le conseiller intervient pour aider à bâtir son plan
de financement et à identifier les aides financières.
Il conseille sur les travaux à mener et assure la
mise en relation avec des artisans compétents.

Tél. : 04 75 35 87 34

État civil

Naissances :

Solal BONIN, le 9 mars 2018

Arya RUIZ, le 29 juin 2018

Mathéo DUQUESNE HERMITTE, le 25 juillet 2018

Eden BERTRAND, le 24 juillet 2018

Décès :

Jocelyne GIRARDIN (épouse BERTRAND), le 9 avril 2018

Marie CHAMBON (épouse BRUN), le 3 mai 2018

François BOULONI, le 16 juin 2018

Denise COULON, le 3 juillet 2018

Marcelle BERTRAND (épouse GIRARDIN), le 11 août 2018

Marie-Louise ETIENNE (épouse SERRE), le 10 oct. 2018

Mariages :

Jean-Pierre DELBROUCCQ et Micheline DUFLOS,
le 25 août 2018

Christian BOIZARD et Brigitte CABOURDIN,
le 24 novembre 2018

Agenda 2019

Janvier / Avril

Dimanche 17 février

Repas « Maouche »

Amis de Saint-Sauveur

Dimanche 17 mars

Loto

Amicale Laïque de La Souche

Dimanche 31 mars

Repas

Amis de Saint-Louis

Samedi 6 avril

Carnaval

Amicale Laïque de La Souche

Samedi 13 avril

Bal

Association Culturelle Souchoise

Mai / Juin

15 juin

Spectacle théâtre

Association Arlequin

Vendredi 21 juin

« L'Ardéchoise » à La Souche

Les Amis du Brouty (Brouty)
Génération Mouvement (village)

Samedi 22 juin

Feu de la Saint-Jean

Génération Mouvement

Samedi 29 juin

Fête de l'École

Amicale Laïque de La Souche



Juillet / Août / Septembre

Samedi 20 juillet

Gala d'accordéon

Association Culturelle Souchoise

Dimanche 21 juillet

Vide Grenier

Rando La Souche

Dimanche 28 juillet

Repas à St-Louis

Amis de Saint-Louis

Samedi 03 / Dimanche 04 août

Fête du Village

Samedi 17 août

Repas « Moules Frites »

Amis de Saint-Sauveur

Samedi 28 septembre

Bal

Association Culturelle Souchoise

La bibliothèque vous accueille

le mercredi de 10h00 à 11h30

et

le vendredi de 09h00 à 10h15

(hors vacances scolaires).



Hébergements communaux Gîtes de France
Gîtes des Lioures (5 gîtes) / Gîte d'étape Clos Marie
Réservations mairie - Tél. : 04 75 37 90 11



Ouverture au public de la Mairie :

Lundi, jeudi et vendredi de 09 h 00 à 12 h 00

Tél. : 04 75 37 90 11

Courriel : contact@lasouche.fr / www.lasouche.fr